

Introduction

Daniel Guy

En 2003, Yves Palazzeschi soulignait dans l'éditorial du numéro 154 de la revue Education permanente qu'en trente-quatre ans d'existence, cette revue n'avait jamais traité de la formation syndicale. Pas plus d'ailleurs - notait-il - que les autres publications du champ. Tout au plus quelques articles avaient été livrés, çà et là. Il n'y avait pas d'ouvrages, seulement quelques chapitres... La formation syndicale a pourtant pesé dans l'histoire; elle repose sur un droit et des institutions; elle s'inscrit dans une fonction sociale précise: contribuer à la démocratie économique et sociale; elle porte sur des quantitatifs impressionnants... Trois années se sont écoulées depuis ce constat. Pour l'essentiel, il reste d'actualité. Pourtant, le paysage éditorial n'est plus tout à fait le même. Dans une perspective socio-historique, Lucie TANGUY a consacré une recherche approfondie aux Instituts du travail et à la formation syndicale à l'université de 1955 à jours[†]. De leur côté, les Cahiers du Centre Universitaire d'Education Permanente de Lille ont programmé la publication des principales contributions à la journée d'étude sur la formation syndicale organisée le 3 mars 2006 par les étudiants du master professionnel « Ingénierie de la formation ».

▶ Cf. note de lecture.

Revue internationale dans le champ de l'éducation et de la formation, Les Dossiers des sciences de l'éducation veulent à leur tour - en partenariat avec le réseau national des instituts du travail et à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur création - contribuer à une meilleure connaissance de la formation syndicale, notamment universitaire.

Dans la tradition du fonctionnement des Instituts et dans le sillage du numéro 154 d'Education permanente, Les Dossiers rassemblent des contributions d'universitaires et des points de vue de responsables syndicaux fortement engagés dans la formation syndicale que ce soit à la tête des secteurs formation de leur confédération respective ou comme administrateurs des Instituts. Ces apports croisés sont caractéristiques des sessions de formation organisées dans les instituts du travail: elles sont co-construites, souvent co-animées par un universitaire et un syndicaliste, animateur de session de formation ou spécialiste de la problématique étudiée. Chemin faisant, c'est donc ce même modèle que les acteurs des instituts du travail sont en train d'adopter pour leurs publications. Ce n'est pas qu'il soit de tout repos. Loin s'en faut. Mais c'est un mode de fonctionnement robuste. Dès l'origine, il a permis de dépasser les méfiances réciproques entre, d'un côté, les universitaires au cœur de « l'idéologie bourgeoise » pour nombre de syndicalistes[‡] et, de l'autre côté, les militants du mouvement ouvrier dont la doctrine et le sens de l'action n'avaient, pour nombre d'universitaires, guère à faire des précautions du discours savant. Modèle robuste encore puisqu'il a permis aux instituts de résister aux différentes crises qui n'ont pas manqué d'affecter une institu-

▶ Voir à ce propos la contribution de Jacques Thibault qui évoque les réticences de la CGT au démarrage des instituts.